

Image not found or type unknown



Credit a 2 ensuite separation

Par **romuad**, le **25/04/2014** à **13:13**

re bonjour j aimerais aussi savoir mon ex conjointe a fais un dossier en banque de France c est accepter elle a mis les credit que nous avions en commun il lui laisse 1 an pour voir sa situation car elle travaille pas et elle a 3 enfants maintenant ca va faire 1 an j ais les huissiers qui se retourne contre moi du coup comment ca se passe si elle a un effacement des dettes ou si elle doit commencer a payer avec un tableaud ammortissement esce que les dettes seront diviser par 2 en kas qu elle doit payer et si ya effacement je doit continuer a payer les dettes entièrement de mon cotee merci cordialement